

# De grâce, demeurez dans la grâce !

Publié le 8 juin 2021 · Abbé Xavier Beauvais · 12 min de lecture



*Une fois que la grâce a été mise en notre âme, il existe en nous une source d'eau vive.*

J'espère que nous avons tous l'espérance et le désir du ciel, mais nous n'entrerons au ciel que revêtus par Dieu de la robe nuptiale dont parle l'Évangile, c'est-à-dire de la grâce sanctifiante, cette vie qui nous a été donnée au baptême et que nous entretenons au cours de la vie par les sacrements, la prière, nos actes d'amour de Dieu, que nous faisons croître par nos mérites. Mais attention à ne pas compter sur notre propre force.

## Qui a l'initiative ?

Il faut d'abord rappeler que notre seule et unique fin suprême, n'est pas une fin naturelle et au niveau de nos propres forces. Elle est surnaturelle et donc infiniment au-dessus de nos forces. Or, nous sommes tous appelés, sans exception, à cet ordre surnaturel, cet ordre de la vie intime de Dieu, et cela purement gratuitement. Refuser ce caractère surnaturel de notre destin, refuser

la réalité surnaturelle de notre unique fin suprême, c'est rejeter tout l'Évangile et toute l'Église. Il faut donc partir de là pour comprendre quelque chose de cette grâce, accepter que cette vie nouvelle que nous communiquons Jésus-Christ, est surnaturelle. Nous sommes donc totalement dépendants à l'égard de Dieu, nous le sommes dans l'ordre naturel, mais aussi dans l'ordre surnaturel, car Dieu est cause première et totale de tout bien. Nous n'avons jamais l'initiative première dans la ligne du bien.

Par contre, dans la ligne du péché, oui, nous sommes la cause première du péché. Dans l'ordre naturel, Dieu a la première initiative de tout bien. Dans l'ordre de la grâce, Dieu est cause totale, non pas unique, de n'importe quel mouvement salutaire, il en est la source première. Ça ne veut pas dire que notre liberté soit supprimée, mais cette liberté n'est jamais cause première dans l'ordre de la grâce.

L'initiative ne revient à cette liberté que pour refuser la grâce et offenser Dieu. Est-ce que la grâce de Dieu peut être donnée à la demande de l'homme ? Il faut répondre que c'est la grâce elle-même qui nous fait demander. Dieu n'attend pas notre vouloir pour nous purifier du péché ; notre volonté de purification est un effet de l'infusion et de l'opération du Saint-Esprit en nous. Comme il est écrit dans le Livre des Proverbes « *la volonté est préparée par le Seigneur* ».

C'est ce que dit aussi Saint Paul aux Philippiens : « *C'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir* ».

De même l'accroissement de la foi, le commencement de la foi, l'attrait de la croyance que provoque la conversion, tout cela est un don de la grâce. Comment agit-elle ?

Par une inspiration du Saint-Esprit qui redresse notre volonté en l'amenant, de l'infidélité à la foi et, de l'impiété à la piété, et cela n'est pas de l'ordre naturel mais surnaturel. Saint Paul l'affirme clairement aux Philippiens : « *Nous avons confiance que celui qui a commencé en nous cette belle œuvre, la mènera à son terme jusqu'au jour du Christ Jésus* ».

Et puis, il y a cette autre affirmation de Saint Paul « *C'est par la grâce que vous êtes sauvés moyennant la foi, et cela ne vient pas de vous ; c'est le don de Dieu* ».

La foi n'est donc pas naturelle sinon nous pourrions alors considérer d'une certaine manière comme fidèles tous ceux qui sont étrangers à l'Église du Christ. Certains subordonnent l'aide de la grâce à l'humilité ou à l'obéissance de l'homme. Ils se trompent, c'est le don de la grâce qui nous permet d'être obéissants et humbles. C'est ce que dit encore Saint Paul : « *Qu'as-tu que tu n'aies reçu ?* » ou encore : « *C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis* ». « *Nous savons et nous croyons, déclare le Concile d'Orange, que pour tous ceux qui désirent être baptisés, cette grâce, même après la venue du Seigneur, ne se trouve pas dans le libre-arbitre, mais qu'elle est conférée par la libéralité du Christ* ».

## La grâce dépasse nos propres forces

Quand Saint Paul affirme : « *Il m'a été fait miséricorde pour que je sois fidèle* », il ne dit pas : " *parce que j'étais fidèle* ", mais « *pour que je sois fidèle* ». Ainsi par nos propres forces, il nous est impossible de nous élever à l'ordre de la grâce, il nous est impossible de nous racheter et de nous divi-

niser par nous-même ; il nous est impossible même – ayant été déjà élevés à l'ordre de la grâce – d'agir, en quoique ce soit, en conformité avec cet ordre à moins que d'être aidés par la grâce. « *Sans moi, vous ne pouvez rien faire* », nous dit Notre Seigneur. De même que nul homme sans un secours naturel du Créateur ne peut accomplir un acte proportionné à sa nature d'homme, de même cet homme sans le secours de l'auteur de la grâce, c'est-à-dire sans la grâce actuelle, ne peut faire aucune action selon la grâce : prier, pardonner les offenses, vaquer à l'étude pour l'amour de Dieu.

Mais alors, me direz-vous, l'homme qui vit sans la grâce et dans le péché mortel ne fait jamais aucun acte bon ? Non, la vie des convertis avant leur conversion prouve, manifestement, le contraire. On voit en effet des convertis qui, au temps de leur péché, ont fait des actes magnifiques d'abnégation et de bravoure. Ils ont accomplis beaucoup d'actes vertueux qui ont disposé leur cœur à se tourner vers Dieu par la foi et l'amour. Mais dans la mesure même, où les actes disposaient leur cœur à retrouver l'état de grâce, ils étaient accomplis sous l'influence de la grâce et non pas sous une influence d'ordre simplement naturel. Sans une aide surnaturelle, jamais aucun acte, même bon, accompli en état de péché ne dispose à la vie surnaturelle.

## Sommes-nous vraiment libres ?

Cependant, ce secours divin n'amoindrit pas notre liberté, au contraire, c'est un tel secours qui donne à notre liberté de s'exercer et de passer à l'acte.

L'action bonne est toute entière de l'homme ; oui, mais elle est d'abord toute entière de Dieu. La liberté humaine est toute subordonnée à la grâce divine, entièrement dépendante de la grâce divine. Lorsque nous accomplissons des actes de patience, de persévérance, de juste dévouement, c'est le Seigneur Lui-même qui nous les fait accomplir, même si nous n'en avons pas conscience. Il y a, en effet, une dépendance totale de la liberté humaine à l'égard de la grâce divine en toute œuvre bonne et salutaire. Il faut faire très attention à ne pas concevoir le secours divin et la grâce actuelle à la manière d'un secours humain.

Le secours de Dieu est toujours requis pour la préparation, pour l'accomplissement et pour la conclusion de toute œuvre salutaire. Ce secours de Dieu suffit également toujours. « *Ma grâce te suffit* », répondait Notre Seigneur à la prière de Saint Paul accablé de misères. Comme l'affirme le Père Calmel, « *s'il en était autrement, si la défaillance dans le bien, si le péché devaient être attribués à l'insuffisance de la grâce, les pécheurs que nous sommes tous, devraient dire logiquement non pas " mea culpa " mais " Dei culpa ", c'est la faute de Dieu. Ce qui est absurde* ». Dieu veut le salut de tout homme, le Christ est mort pour tout le genre humain, donc tous les êtres libres ont été suffisamment aimés, suffisamment aidés pour faire leur salut, pour accéder à l'état de grâce, y grandir et persévérer jusqu'au ciel. Tous ont donc été aimés suffisamment pour faire leur salut. Qui donc pèche mortellement ne peut s'en prendre qu'à lui-même et se laisser toucher par la grâce qui veut le convertir. Qui se damne ne peut donc faire le procès de Dieu.

Cela n'enlève pas le mystère du péché. Par nature, notre liberté, comme notre être, est radicalement défectible.

Un problème se pose : si nous ne péchons pas, c'est-à-dire si nous faisons le bien c'est parce

que la grâce a prévenu une défaillance toujours possible et nous a donné de faire le bien. Si nous péchons, c'est donc que la grâce ne nous a pas prévenus.

Comment comprendre alors qu'il n'y aurait pas de la faute de la part de Dieu ? De plus, il paraît évident que si la grâce me prévenait toujours, je ne tomberais jamais.

## Le péché ne vient que de l'homme

Alors que répondre ? Eh bien, lorsque la grâce ne prévient pas la défaillance du pécheur, c'est parce qu'un refus de notre part a déjà mis un obstacle à la grâce. La soustraction de la grâce est le châtiment, la juste punition du refus du pécheur. Mais alors certains diront : ce refus eût été impossible si Dieu eût décidé de l'empêcher. Il faudra alors répondre : d'abord que Dieu n'a pas voulu notre refus de la grâce, puisqu'il s'agit d'un mal qui s'oppose à sa sainteté, mais qu'il l'a permis. Or, ce refus dans l'acte libre de la liberté humaine oblige à remonter à cette permission divine, jusqu'au mystère de la Providence et de la prédestination. Et là, il faut rappeler qu'il n'y a pas de prédestination à l'Enfer : il serait absurde en effet que Dieu très Saint destine une créature au péché mortel et à l'impénitence finale.

Comme l'affirmait le concile d'Orange en 531, « *non seulement nous ne croyons pas que certains hommes soient prédestinés au mal par la Providence divine, mais s'il était des gens qui veuillent croire une telle horreur, nous les condamnons avec toute notre détestation* ». Donc, à l'homme de se convertir librement. C'est pour cela que l'on peut dire que quand Dieu veut permettre le refus du pécheur, on ne peut pas assimiler cette volonté permissive à une cause, car encore une fois Dieu ne serait pas le Dieu très Saint. Dans les choses humaines, lorsqu'un chef laisse commettre le mal chez ses subordonnés, alors qu'il avait effectivement le pouvoir de l'empêcher, nous tenons à juste titre ce chef pour responsable du mal. Il en est la cause.

En Dieu, il n'en est pas ainsi. En Dieu, et en Dieu Seul, la volonté qui permet n'est point cause du péché. Et ce mal, Dieu ne le permet que pour un plus grand bien ; pour faire éclater sa miséricorde ou, en tout cas, pour manifester Sa justice. Ce bien plus grand peut en effet nous échapper dans telle ou telle situation particulière ; mais pour l'ensemble du monde, nous savons que Dieu n'a permis le premier péché, celui qui devait nous infester tous à l'exception de la Très Sainte Vierge Marie, qu'en vue d'une bienfait incomparablement supérieur, l'incarnation du Fils de Dieu en personne.

## Une source d'eau vive

La grâce comme secours divin, infiniment gratuit, la grâce actuelle n'a finalement de raison d'être que par rapport à la grâce comme vie divine participée, comme état de grâce, infiniment au-dessus de tous les dons naturels. Il y a un lien très étroit entre la grâce comme secours gratuit et la grâce comme sainteté. On voit cela très nettement chez Saint Paul. Le converti du chemin de Damas fait voir la gratuité totale d'une première justification par la foi dans le Christ Jésus. Et, d'autre part, l'Apôtre qui disait : « *ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi* », nous décrit les fruits de l'état de grâce. Voilà, toutes ces merveilles de notre vie spirituelle jaillissent dans notre âme, jaillissent dans l'Église d'une seule source : le bon plaisir de Dieu de faire miséri-

corde. Il n'existe aucune autre source.

Une fois que la grâce a été mise en notre âme, il existe en nous une source d'eau vive. Mais n'oublions jamais trois choses, écrivait encore le Père Calmel :

1. d'abord cette source, c'est Dieu qui l'a mise en nous par pure libéralité ;
2. ensuite chaque fois qu'elle rafraîchit notre âme et la nourrit, c'est Lui et Lui seul qui lui donne de se répandre de cette façon salutaire ;
3. enfin, lorsque cette source divine devient le point de départ d'un grand fleuve au cours puissant et harmonieux, c'est lui qui lui a donné cet accroissement, Lui qui la maintient et qui continue de la développer.

Alors s'il y a des trahisons, la trahison des dires, nos trahisons qui semblent être une déroute de la grâce et de la vie surnaturelle, la faute n'en est pas au Père du ciel ni à son fils Jésus-Christ.

Tout être humain qui s'enfonce dans le péché, qui aveugle son âme, cet être-là a été assez défendu par Dieu, assez aimé, et la faute vient de lui seul.

Enfin, prions. La prière nous stabilisera dans cet amour infini. Et puis, face à cette merveille de la grâce, n'abusons pas des grâces divines, ne méprisons pas ces bienfaits intimes que Dieu propose à l'âme. Le gaspillage de la vocation surnaturelle, voilà le péril à craindre, le gaspillage des talents divins.

Ceux qui s'y laissent succomber sont comme ces amis oublieux que le roi voulait inviter à son banquet et qui s'éloignent ou s'excusent.

Ne répondons jamais par un ajournement, ou par un recul à la séduisante proximité de Dieu.

Abbé Xavier Beauvais

Source : [L'Acampado n° 171](#)

Illustration : Guernico, *La femme surprise en adultère*.